

LA MAIRIE DE SAINT FELIX – 46100

R E C R U T E

Un Agent de propreté des locaux (h/f)

relevant du Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux

à temps non complet

L'agent sera recruté pour effectuer l'entretien ménager des bâtiments communaux.

Missions :

Effectuer les travaux de nettoyage, d'entretien (dépoussiérage, désinfection, lavage) et de remise en ordre des surfaces et des locaux des bâtiments communaux (école, mairie, salle des fêtes, toilettes publiques, partie commune logements communaux)

Entretien quotidien des circulations et des parties communes en période scolaire et de centre de loisirs,
Entretien approfondi des locaux lors des périodes de congés scolaires (désinfection des locaux, murs, mobilier, nettoyage des sols, nettoyage des équipements ...)

Profil :

- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation
- Autonomie
- Connaissance des méthodes de nettoyage, des produits d'entretien et des règles de stockage
- Connaissance des règles d'hygiène

Informations complémentaires :

- Lieu de travail : bâtiments communaux de Saint-Félix,
- Type de contrat : CDD à pourvoir au plus tôt jusqu'au 28 août 2023 renouvelable,
- Durée hebdomadaire : 09h50 par semaine annualisé (environ 11h sur les temps scolaires et 2h le reste de l'année).

Les candidatures (lettre manuscrite + CV détaillé) devront être adressées à :

Monsieur le Maire
Place du 12 mai 1944
46100 SAINT-FELIX

ou par mail : commune.saint.felix@wanadoo.fr